

CONSEIL MUNICIPAL DE GÉMOZAC

Séance du 15 février 2023

PROCÈS-VERBAL

Les membres du Conseil municipal de Gémozac se sont réunis à la mairie le 15 février 2023 à 18h30, sur convocation adressée le 10 février 2023.

PRÉSENTS :

M. Loïc GIRARD, Mme Monique BÉLIS, Mme Virginie LARUE, M. Thierry AUDEBERT, M. Yves BELIS, M. Daniel CHABOT, Mme Danielle DAGORN, Mme Laurence CHEVALLIER, Mme Sonia PAVARD, M. Jean-Michel BLANCHARD, M. Jean-Bernard DAVID, Mme Maribel COPLEY, Mme Catherine CLOCHARD, M. Christian LUCAZEAU, Mme Corinne MORISSON, Mme Sylvie RABET-LARGE

ABSENTS :

M. Gérard AUBRY, M. Pascal BRAUD, M. Jean Pierre GIRARD, M. Jean-Pierre MORDANT, M. Jean-Jacques NIVET, Mme Catherine RAVELAUD

POUVOIRS :

M. Gérard AUBRY a donné pouvoir à M. Christian LUCAZEAU
M. Jean-Pierre GIRARD a donné pouvoir à Mme Danielle DAGORN
M. Jean-Pierre MORDANT a donné pouvoir à M. Loïc GIRARD
M. Jean-Jacques NIVET a donné pouvoir à Mme Monique BELIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Thierry AUDEBERT

Quorum : 11

L'ordre du jour était le suivant :

- Budget principal et budget annexe camping : ouverture de crédits en section d'investissement
- Achat de terrains pour la défense extérieure contre l'incendie
- Conventions de servitude avec ENEDIS
- Compte-rendu des délégations du Maire

01 – Budget principal : ouverture de crédits en section d'investissement - exercice 2023

Suite à une erreur matérielle, la délibération du 18 janvier 2023 relative à l'ouverture des crédits en section d'investissement est annulée.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement pour un montant de 560 836,48 euros dans l'attente du vote du budget.

Vote à l'unanimité (20 voix)

02 - Budget annexe camping : ouverture de crédits en section d'investissement – exercice 2023

Suite à une erreur matérielle, la délibération du 18 janvier 2023 relative à l'ouverture des crédits en section d'investissement est annulée.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager et mandater les dépenses d'investissement pour un montant de 11 334,81 euros dans l'attente du vote du budget.

Vote à l'unanimité (20 voix)

03 - Acquisition de la parcelle cadastrée D 433 pour mise en place de la défense extérieure contre l'incendie au village les Brandes

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer devant notaire l'acte d'acquisition de la parcelle D 433 (1016 m²) au prix de 609,60 € et décide que les frais d'acte seront pris en charge par la commune.

Vote à l'unanimité (20 voix)

04 - Acquisition de la parcelle cadastrée B 71 pour mise en place de la défense extérieure contre l'incendie couvrant les villages de chez Tantin et chez Geoffroy

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer devant notaire l'acte d'acquisition de la parcelle B 71 (265 m²) au prix de 159 € et décide que les frais d'acte seront pris en charge par la commune.

Vote à l'unanimité (20 voix)

05 - Convention de servitude avec ENEDIS sur la parcelle ZI 06 (Les Borsoliviers)

Le Conseil municipal consent un droit de servitude à ENEDIS pour l'installation d'une canalisation souterraine sur la parcelle cadastrée ZI 06 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Vote à l'unanimité (20 voix)

06 - Convention de servitude avec ENEDIS sur la parcelle AB 370 (41 rue du Maréchal Foch)

Le Conseil municipal consent un droit de servitude à ENEDIS pour installation d'un ouvrage électrique sur la parcelle cadastrée AB 370 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Vote à l'unanimité (20 voix)

07 – Compte-rendu des délégations du Maire

Offres retenues dans le cadre du marché de travaux pour la construction d'un terrain de tennis couvert et la réalisation d'une extension du tennis couvert actuel pour l'aménagement de nouveaux vestiaires :

N°	Lot	Entreprise		Offre base	Option	Total HT
1	Fondations spéciales	SOLTECHNIC	33520 BRUGES	39 270,00 €	- €	39 270,00 €
2	Gros œuvre - VRD	FOUCHE	17260 GEMOZAC	147 602,33 €	- €	147 602,33 €
3	Charpente lamellé collé - couverture en membrane textile	SMC2	69440 MORNANT	260 000,00 €	3 000,00 €	263 000,00 €
4	Étanchéité - zinguerie	FATOU	17200 ROYAN	27 678,93 €	- €	27 678,93 €
5	Menuiseries extérieures aluminium	BOUGNOTEAU	17260 GEMOZAC	20 991,22 €	- €	20 991,22 €
6	Menuiseries intérieures bois - bardage	BOUGNOTEAU	17260 GEMOZAC	100 717,18 €	- €	100 717,18 €
7	Cloisons - plafonds - isolations	David BERTOUT	17240 SAINT GERMAIN DU SEUDRE	22 218,25 €	- €	22 218,25 €
8	Carrelage - faïences	VINET	86060 POITIERS	16 711,61 €	- €	16 711,61 €
9	Peinture	GUIARD	17260 GEMOZAC	12 724,94 €	- €	12 724,94 €
10	Électricité	JOUGOURD	17260 GEMOZAC	36 079,20 €	18 140,94 €	54 220,14 €
11	Plomberie - Sanitaires - Ventilations	DL THERMIQUE	16100 MERPINS	41 133,17 €	- €	41 133,17 €
12	Court de tennis	ST GROUPE	64200 BIARRITZ	56 824,50 €	9 200,00 €	66 024,50 €
Totaux				781 951,33 €	30 340,94 €	812 292,27 €

Fin de la séance à 19h30

Le Maire

Le Secrétaire

Loïc GIRARD

Thierry AUDEBERT